

Oxurion annonce la levée de la seconde condition suspensive dans l'acquisition d'Axioidis

Louvain, BELGIQUE – 10 juillet 2025 – 17h45, [Oxurion NV](#) (Euronext Bruxelles : OXUR), entreprise biopharmaceutique basée à Louvain, annonce la levée de la seconde condition suspensive dans le cadre de l'acquisition de 72 % du capital d'Axioidis CRO par sa filiale française.

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a confirmé que l'opération envisagée ne relevait pas du champ d'application du contrôle des investissements étrangers en France, au titre de l'article L.151-3 du Code monétaire et financier.

Cette décision marque la levée de la condition suspensive réglementaire relative à la procédure FDI (Foreign Direct Investment).

Oxurion finalise à présent le financement de l'opération en vue d'un closing dans les 30 prochains jours.

À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est un groupe biopharmaceutique en transition, qui combine innovation thérapeutique et technologies appliquées à la recherche clinique. À travers son pôle technologique en pleine expansion, Oxurion développe une expertise intégrée autour de la donnée clinique, avec pour ambition d'accélérer, sécuriser et transformer les processus de développement de nouveaux traitements. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante www.oxurion.com.

Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

Contacts :

Oxurion NV
Pascal Ghoson
Chief Executive Officer
Pascal.ghoson@oxurion.com